

croissance des années quatre-vingt. En Saône-et-Loire, la hausse est moins forte (+ 0,5 %) et s'est réduite de moitié en raison d'une diminution de l'excédent migratoire.

L'ouest face à une baisse démographique diffuse

La baisse démographique s'accentue le long de l'arc Autun-Le Creusot-Montceau-les-Mines. Les trois pôles urbains continuent de perdre des habitants: 8 700 de moins depuis 1990, soit une baisse de 1 % par an. La population périurbaine est désormais stable à Autun et en baisse ailleurs alors qu'elle augmentait globalement

an de 1982 à 1990. Les migrations expliquent ces évolutions. La décroissance de la population se diffuse autour de l'arc. Seul le pseudocanton d'Autun-sud (ville exclue) continue de gagner des habitants (+0,3 % par an). Ceux de Montcenis et de Montchanin sont en diminution annuelle de 0,7 % et 0,4 % depuis 1990.

Dans le Bourbonnais, à l'extrémité ouest du département, le déficit migratoire s'accentue et le solde naturel se dégrade, entraînant une baisse accrue de la population. Modeste à l'échelle des régions denses du département, cette évolution n'en demeure pas moins significative à l'échelle des cantons impliqués. Depuis

qu'auparavant. En fait, la situation migratoire s'améliore, notamment à l'approche de l'aire urbaine de Mâcon. En 9 ans, le canton de Semur-en-Brionnais a gagné 100 habitants essentiellement du fait de migrations localisées au chef-lieu. La croissance annuelle a atteint 0,2 % depuis 1990 pour une baisse de 0,7 % sur la période précédente.

Gueugnon a ainsi perdu 1 500 habitants,

soit une diminution annuelle de 1.3 %.

Dans le Charolais, au sud-ouest, la population baisse moins rapidement

La Bresse apparaît relativement attractive

L'est du département devient attractif sans toutefois connaître de véritable vitalité démographique. Les migrations deviennent favorables, notamment dans le nord de la Bresse, mais la population décroît en raison du déficit naturel. Cette évolution semble être en partie expliquée par le desserrement de l'agglomération chalonnaise. L'excédent migratoire est particulièrement significatif dans le canton de Pierre-de-Bresse : 270 arrivées de plus que de départs en 9 ans pour 6 300 habitants en 1999.

Globalement en Saône-et-Loire, le parc de résidences principales continue de croître (+ 5 % en 9 ans). Il continue d'augmenter fortement dans le couloir Chalon-Mâcon. Géographiquement, la progression est plus uniforme que sur la période précédente. Elle touche 51 pseudo-cantons sur 59. Cependant, la croissance est plus forte dans le Charolais, au sud-ouest, et plus faible dans le Bourbonnais, sur la pointe ouest.

David Brion.

Pour en savoir plus

- Recensement de la population de 1999 :

 premier comptage national INSEE Première n° 663 juillet 1999.
 la population des régions INSEE Première n° 664 juillet 1999.
- Depuis juillet 1999, les résultats provisoires du recensement de la population 1999 sont disponibles, avec mises à jour hebdomadaires, sur le site internet de l'INSEE (www.insee.fr) et le minitel (3615 INSEE).
- Évolutions démographiques 1990-1999. Données provisoires. Communes, cantons, arrondissements, unités urbaines 1990, zones d'emploi. INSEE, 1999. Un fascicule et une disquette par département, un cédérom France.
- Populations légales de 1999. Population totale, municipale, comptée à part, sans doubles comptes. Rappel des populations de 1990. INSEE, à paraître à partir de janvier 2000. Un fascicule par département et un fascicule France. Tableaux et base de données : un cédérom France.
- Évolutions démographiques depuis 1982. Logements. INSEE, à paraître à partir de mars 2000. Un fascicule par département et un fascicule France.
- Évolutions démographiques depuis 1962. Logements. INSEE, à paraître à partir de mars 2000. Tableaux et base de données : un cédérom par région et un cédérom France.
- Les résultats de l'exploitation statistique des bulletins individuels et des feuilles de logement seront diffusés à partir du 2ème semestre 2000.

INSEE-BOURGOGNE 2 bis, rue Hoche - 21000 Dijon Tél : 03 80 40 67 67 Fax : 03 80 40 67 40

Directeur de la publication : Alain Ravet Rédacteur en chef : Denis Quénelle Assistante de rédaction : Martine Molet Maquette PAO : Géraldine Simon

Abonnement : 11 numéros par an + Bilan économique

et social annuel : 150 F - 22,87 euros 15 F - 2,29 euros le numéro

Impression: Imprimerie 21 - Dijon

Dépôt légal : à parution ISSN 1246-483 X Code Sage D99677116 © INSEE 1999

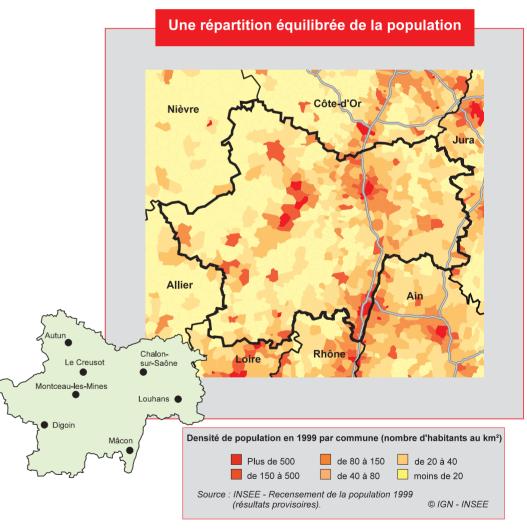




Recensement de la population de 1999 :

La Saône-et-Loire continue de perdre des habitants

La Saône-et-Loire compte 544 700 habitants en 1999. Sa population diminue en raison de flux migratoires défavorables. Le couloir Chalon-sur-Saône-Mâcon est toujours très attractif et témoigne d'une grande vitalité démographique. Ailleurs, la population continue de décroître. A l'ouest du département, la périurbanisation est stoppée. Dans le Charolais et dans la Bresse. le solde migratoire s'améliore et entraîne un ralentissement de la baisse démographique.



La Saône-et-Loire continue de perdre des habitants

'après le dénombrement encore provisoire du recensement de la population réalisé en mars 1999, la Saône-et-Loire totalise 544 700 habitants, soit 14 700 personnes de moins qu'au décompte précédent de 1990. Elle se situe au 41ème rang des départements métropolitains pour l'importance de sa population. Département bourguignon le plus peuplé, c'est aussi le plus dense avec 64 habitants au km². Sa densité est supérieure à celle de la région Bourgogne (51) mais inférieure à celle de la France métropolitaine (108).

Une répartition équilibrée de la population

La Saône-et-Loire est, en superficie, le département le plus urbain de la région. 31 % du territoire a une dominante urbaine pour 22 % en Bourgogne. Elle dispose d'un maillage régulier de pôles urbains et ruraux.

La répartition de la population est plus équilibrée que dans le reste de la région, les zones rurales étant plus densément peuplées. Les trois quarts des habitants résident sur 33 % du département. Cette dernière proportion tombe à 28 % du territoire en Bourgogne et à 20 % environ en France métropolitaine.

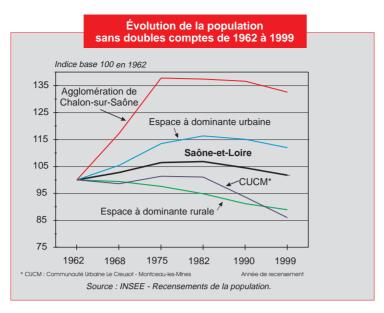
L'essentiel de la population vit dans un couloir reliant Chalon-sur-Saône à Mâcon (à proximité de l'autoroute A6) et le long de l'arc Autun-Le Creusot-Montceau-les-Mines-Digoin. 42 % des habitants du département habitent à moins de 10 km de l'autoroute.

Des migrations déficitaires

Dans un contexte de croissance démographique en France et de stabilité en Bourgogne, la Saône-et-Loire continue de perdre des habitants.

La baisse de la population, engagée dans les années quatre-vingt, se poursuit au même rythme : chaque année, le département compte en moyenne 1 600 habitants de moins, soit une diminution de 0,3 %. L'évolution récente est identique dans les espaces urbains et ruraux.

Cette décroissance s'explique principalement par les flux migratoires. Chaque année, il part en moyenne 1 540 habitants de plus qu'il n'en arrive de nouveaux. De forts contrastes spatiaux existent: les départs prédominent à l'ouest alors que dans le reste du département, en particulier le long du couloir longeant l'autoroute A6



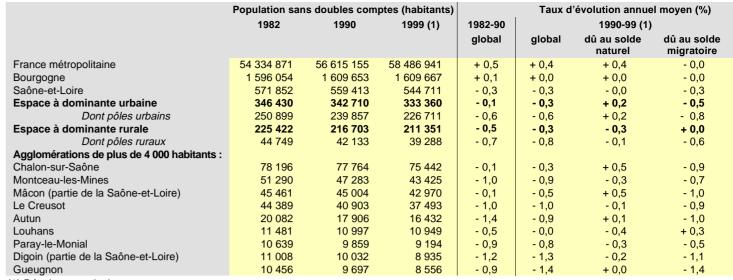
(à l'exception des pôles urbains de Chalon-sur-Saône et de Mâcon), les arrivées sont plus nombreuses.

Le déficit migratoire est toutefois moins important que sur la période 1982-1990 (- 2 050 habitants par an). Les restructurations industrielles avaient alors provoqué un mouvement massif de départs. Si celui-ci s'est légèrement ralenti depuis, ses conséquences sur la baisse du nombre de naissances commencent à se faire sentir. En effet, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès), positif de 500 chaque année entre 1982 et 1990, est désormais négatif de 100 depuis 1990. Globalement, le mouvement naturel

reste toutefois d'une ampleur limitée. Dans les pôles urbains de Chalon et Mâcon, il demeure significativement positif.

Le couloir Chalon-Mâcon toujours dynamique

Déjà dense en population, le couloir reliant Chalon-sur-Saône à Mâcon demeure une zone de croissance démographique. Les gains de population sont particulièrement importants dans les pseudo-cantons (ville exclue) de Chalon-sud et Chalon-nord (+ 2 400 et + 1 100 habitants depuis 1990 soit plus de 1,3 % par an).



(1) Résultats provisoires

Sources : INSEE - Recensements de la population.

La croissance démographique de la zone repose pour l'essentiel sur l'excédent migratoire. L'attraction du couloir Chalon-Mâcon tient à une forte concentration d'activités économiques, industrielles et tertiaires, et à leur développement. De plus, la présence de nombreuses voies de communication permet une bonne insertion de cette zone dans le tissu socio-économique régional et national.

La périurbanisation se poursuit dans cette partie du département. Les pôles urbains de Chalon-sur-Saône et Mâcon continuent de perdre des habitants (- 4 400 depuis 1990 soit une baisse annuelle de 0,4 %) à cause de départs plus nombreux que d'arrivées. Autour d'eux, le développement des communes périurbaines proches continue (+ 0,8 %) même s'il tend à se réduire (+ 1,3 % de 1982 à 1990). Encore plus loin des deux pôles, une

croissance démographique intervient avec l'émergence probable d'une deuxième couronne périurbaine.

A cheval entre la Saône-et-Loire et l'Ain, l'aire urbaine de Mâcon connaît une croissance plus modérée que dans les années quatre-vingt. La périurbanisation de Mâcon est plus accentuée dans l'Ain (+ 1 % par an depuis 1990) grâce aux migrations favorables et se maintient à un niveau proche de la

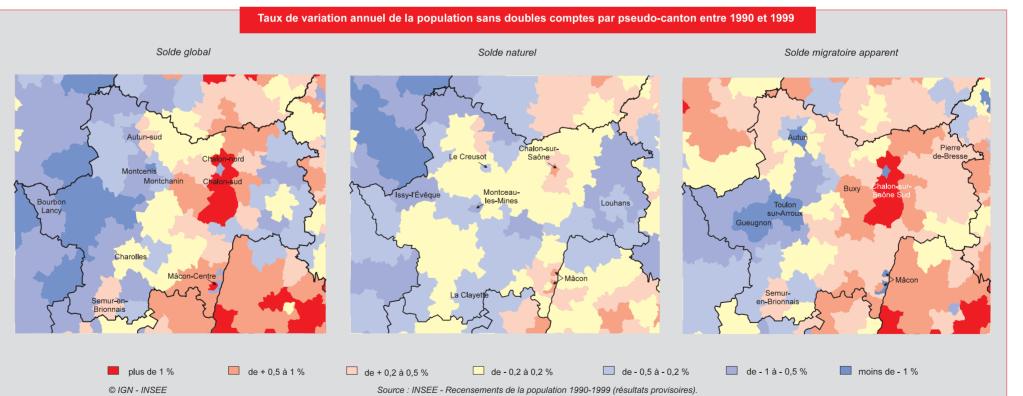
Méthodologie

Les résultats présentés ici sont provisoires. Les chiffres définitifs du dénombrement de la population au 8 mars 1999 par commune seront officialisés à la fin de l'année 1999.

Les données d'État-Civil sont, elles aussi, provisoires. Les chiffres pour la période 1998-1999 sont des estimations. Elles permettent de mesurer la part due au solde naturel dans l'évolution de la population observée entre les deux recensements.

Le solde migratoire apparent est obtenu par différence entre le solde global et le solde naturel.

Le zonage en aire urbaine scinde l'espace bourguignon en deux. L'espace à dominante urbaine regroupe les pôles urbains (villes ou agglomérations regroupant au moins 5 000 emplois en 1990) et les communes dont plus de 40 % des actifs ont un emploi dans un pôle urbain (couronne périurbaine) ou plusieurs. L'espace à dominante rurale rassemble les autres communes du territoire, à savoir des communes rurales, des petites unités urbaines, non influencées par les pôles urbains et les communes périphériques qu'elles



2